

# DU VENT DANS L'ABBAYE

## PROJET ÉTÉ 2025 - SOUTENEZ-NOUS ! FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE À ABONDANCE

En créant un nouveau festival à l'Abbaye d'Abondance, j'aimerais pouvoir partager et explorer avec vous ma passion tout en enrichissant le paysage culturel de la vallée.

En choisissant la très belle Abbaye d'Abondance comme lieu hôte, je souhaite mettre en valeur le patrimoine architectural de mon département de naissance et profiter de la belle acoustique que celle-ci offre pour proposer des concerts de qualité et accessibles à tous.

Les musiciens invités sont tous actifs dans des ensembles de renommée internationale et raviront les oreilles des mélomanes aguerris ainsi que celles des néophytes de la musique classique.

Lors de cette première édition, mon équipe et moi-même vous proposerons 4 rendez-vous :

- 2 Concerts
- 1 Déambulation Musicale
- 1 Atelier Jeune Public

J'espère que ce festival sera l'occasion de créer un moment convivial à Abondance où nous partagerons musique et bonne humeur !

Marguerite Neves  
Directrice Artistique

# COMMENT NOUS AIDER À RENDRE CE FESTIVAL POSSIBLE ?

Pour permettre la réalisation de cette première édition, nous avons besoins de vos soutiens.

## SOUTIENS LOGISTIQUES

### 1 - HÉBERGEMENT

**NOUS RECHERCHONS DES HÔTES POUR NOS MUSICIENS.**

Vous avez une ou plusieurs chambres disponibles chez vous et habitez le village d'Abondance ?

Nous sommes à la recherche de logements pour nos musiciens pendant le festival ! Cela correspond à 3 nuits pour 8 musiciens. (Dates prévisionnelles 24/25/26 juillet 2025)

### 2 - RESTAURATION

Toute aide est la bienvenue pour faciliter les repas des musiciens pendant le festival :

- Sandwichs
- Réduction sur plat du jour
- Vous avez du temps et souhaitez préparer un plat unique type salade de pâtes ou taboulé facilement transportable ...

Nous acceptons avec joie toutes vos propositions.

## SOUTIENS FINANCIERS

Afin de proposer nos concerts à prix libre tout en rémunérant nos artistes selon la convention collective, nous avons besoin d'apports numéraires.

Notre association étant reconnue d'intérêt général, les dons qui nous sont faits sont déductibles d'impôts selon les conditions suivantes :

**PARTICULIERS** - 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un don de 100 euros vous revient donc à 33 euros.

**ENTREPRISES** - 60% dans la limite de 20 000 € de don/an. Au-delà de ce montant, dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires.

Effectuez vos dons à l'adresse suivante :  
<https://labisedesvents.com/nous-soutenir/>

contact : [labisedesvents@gmail.com](mailto:labisedesvents@gmail.com)

